

Demande de carte d'accès à la déchèterie de la Perraudettaz pour entreprises

Entreprise : (raison sociale ou tampon)

Adresse :

Titulaire/personne ayant qualité pour signer :

Nom : **Prénom :**

Conditions d'octroi :

Seules les entreprises qui occupent les locaux d'un immeuble pour lequel le propriétaire règle l'entier de la taxe de base (pas d'exonération accordée en raison du fait que l'entreprise évacue ses déchets par ses propres moyens ou par l'entremise d'un tiers selon l'article 12, lettre A, alinéa 4 du Règlement communal sur la gestion des déchets, ci-après RGD) **peuvent prétendre bénéficier d'une carte d'accès à la déchèterie de la Perraudettaz** pour la remise des déchets recyclables courants, à l'exclusion des grandes quantités et des déchets générés en lien direct avec l'activité de l'entreprise.

Les autres entreprises (exonération accordée au propriétaire de l'immeuble en raison du fait que l'entreprise évacue ses déchets par ses propres moyens ou par l'entremise d'un tiers selon l'article 12, lettre A, alinéa 4 du RGD), sises sur le territoire pulliéran, n'ont pas accès à cette infrastructure. Elles peuvent toutefois déposer leurs déchets à la déchèterie des entreprises de Malley, selon les conditions et tarifs qui s'y appliquent.

La signature de la présente demande équivaut à un engagement sur l'honneur que l'entreprise concernée remplit la condition citée en introduction. La Direction des travaux et des services industriels (ci-après DTSI) est habilitée à effectuer en tout temps les contrôles nécessaires au respect de cette condition. Par sa signature, l'entreprise autorise expressément le propriétaire de l'immeuble qu'elle occupe à indiquer à la DTSI si elle évacue ses déchets par elle-même ou par l'entremise d'un tiers.

L'entreprise bénéficiaire d'une carte d'accès à la déchèterie de la Perraudettaz est tenue de la restituer immédiatement à la DTSI lorsqu'elle décide de faire appel aux prestations d'un tiers pour évacuer ses déchets ou de s'en charger elle-même. Elle doit également la restituer si elle cesse ses activités.

Celui qui contrevient aux présentes conditions d'octroi est passible d'une amende et d'autres sanctions, conformément à l'art. 17 RGD.

L'entreprise, respectivement son titulaire/responsable, atteste, par sa signature, avoir pris connaissance des conditions susmentionnées d'octroi de la carte et confirme les remplir.

Date :

Signature :

Conditions d'utilisation :

La carte donne accès à la déchèterie de la Perraudettaz, selon les modalités et horaires précisés dans les directives communales et le calendrier des déchets.

Les grandes quantités, ainsi que les déchets générés en lien direct avec l'activité de l'entreprise, ne peuvent être déposés qu'à la déchèterie des entreprises de Malley (Centre Intercommunal de Gestion des Déchets, ci-après CID).

Lors du dépôt de déchets à la déchèterie des entreprises de Malley, un double pesage est effectué lorsque l'entreprise amène aussi bien des déchets valorisables (gratuits) que d'autres types de déchets (payants). Le chargement doit dès lors être préparé au préalable par l'entreprise de façon à permettre ce double pesage. Si tel n'est pas le cas, les occupants du véhicule de l'entreprise peuvent être invités à trier son contenu en dehors de la déchèterie avant d'y être admis.

Les déchets soumis à taxation peuvent être repris uniquement au CID et le paiement par l'entreprise peut être effectué immédiatement au comptant ou, sous conditions, sur facture payable à 30 jours.

Tous les objets déposés à la déchèterie de la Perraudettaz ou au CID deviennent, lors de leur dépôt, la propriété de la commune de Lausanne.

Pour toute question relative au CID, prière de composer le numéro de téléphone suivant : 021 315 79 79.

Celui qui contrevient aux présentes conditions d'utilisation est passible d'une amende et d'autres sanctions, conformément à l'art. 17 RGD.

L'entreprise, respectivement son titulaire ou autre responsable ayant qualité pour signer, atteste par sa signature :

- **Avoir pris connaissance de la condition susmentionnée d'octroi de la carte et confirme la remplir.**
- **Avoir pris connaissance des conditions susmentionnées d'utilisation de la carte et s'engager à les respecter.**

Date :

Tampon et signature :